

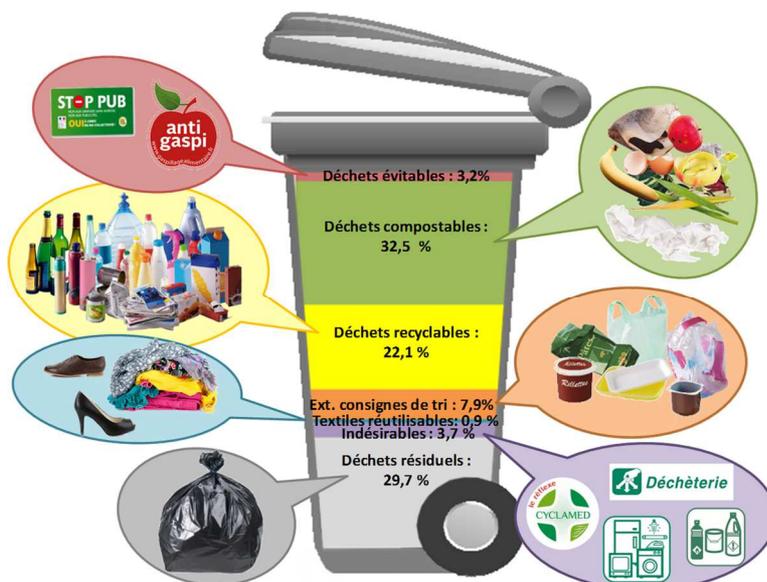
S.M.I.T.O.M.G.A

Afin d'évaluer l'impact de son plan local de prévention des déchets (PLPD) et de construire un programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (TZDZG) adapté, le SMITOMGA a souhaité, avec le soutien de l'ADEME, dresser un état des lieux des différents gisements de déchets présents sur son territoire : ordures ménagères résiduelles (OMR), déchets issus de la collecte des emballages, encombrants et déchets de déchèterie pouvant être réemployés. Des analyses ont été réalisées à différentes périodes (hiver, été, hors saison) de manière à prendre en compte les variations touristiques.



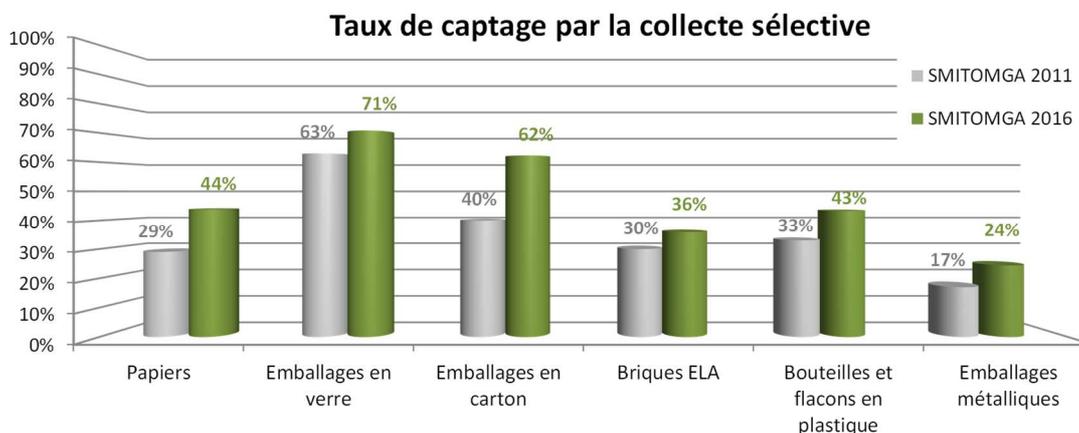
Un bilan positif du PLPD

Outre une diminution des ratios moyens de collecte des OMR entre 2011 et 2015 (- 23,9 kg/hab./an), les performances du SMITOMGA se sont améliorées notamment en ce qui concerne les **déchets évitables** et les **déchets recyclables**, moins présents au sein des OMR. Le compostage à domicile des déchets alimentaires semble également bien pratiqué sur le territoire, même si des progrès restent possibles.



En parallèle, on observe une **amélioration des taux de captage par la collecte sélective** depuis 2011, notamment en ce qui concerne les papiers et les emballages en carton. Ces taux de collecte restent toutefois en majorité inférieurs à 50 % (excepté pour les emballages en verre et en carton) : des progrès restent possibles sur leur collecte.

La **collecte sélective des emballages ménagers** ne semble pas subir d'« incivilités » (ex : sacs d'OMR au sein des emballages) mais les **erreurs de tri** restent importantes du fait d'une mauvaise compréhension des consignes de tri de la part des usagers. En moyenne, 33,8 % de déchets ne sont pas conformes aux consignes de tri : papiers, emballages imbriqués, cartons encombrants, emballages en verre, emballages en plastique rigide...



Objectif zéro déchet ? Encore des marges de progrès

Une majorité du gisement d'OMR pourrait être évitée à la source ou détournée vers des filières de valorisation.

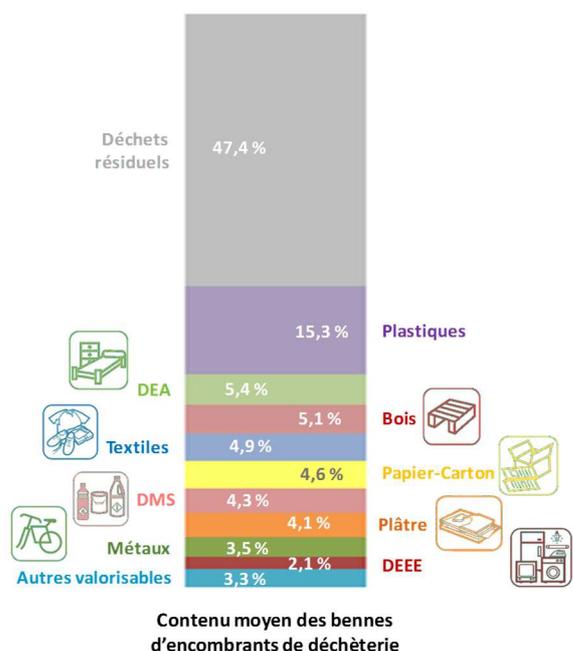
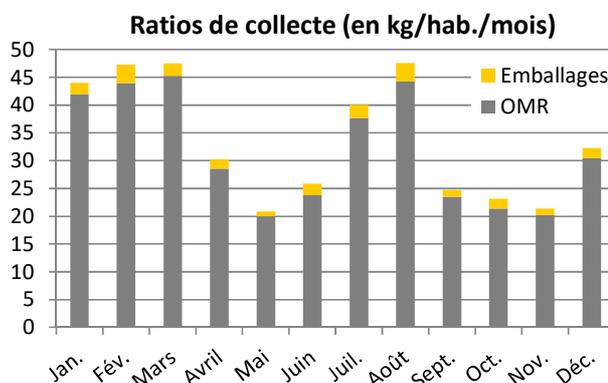
Gisement au sein des OMR	Axes de prévention et d'amélioration pour une meilleure gestion des déchets
Déchets évitables : 12,3 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à réduire le gaspillage alimentaire • Promotion de l'utilisation de l'autocollant « Stop-Pub »
Déchets compostables : 123,8 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la promotion du compostage à domicile et du compostage collectif (investissement, formation, sensibilisation) • Rappel de la possibilité de composter les papiers souillés
Déchets recyclables : 84,2 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Achats pauvres en déchets (gros conditionnement, emballages réutilisables...) • Rappel des consignes de tri du territoire, vérification du maillage des PAV pour la collecte des emballages en verre, communication autour du tri des papiers...
Extension des consignes de tri : 30,3 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques
Textiles en bon état : 3,3 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au don, promotion du réemploi • Extension de la filière de collecte des TLC en bon état à l'ensemble des TLC pour une valorisation matière des matériaux non réutilisables
Autres collectes : 14,0 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'apport en déchèterie (ou en pharmacie pour les médicaments non utilisés)
Déchets résiduels : 113,1 kg/hab./an	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des textiles sanitaires jetables (couches, lingettes, mouchoirs en papiers et essuie-tout) par des textiles sanitaires réutilisables • Achats éco-responsables

Des spécificités liées au tourisme

La **saisonnalité** a un fort impact sur les quantités d'OMR produites sur le territoire, nettement plus élevées en saison touristique (hiver et été).

Alors que la composition des OMR de la CCG est très fortement impactée en hiver comme en été, le tourisme hivernal a moins d'influence sur la composition des OMR de la CCPE.

Concernant les **emballages**, ils sont collectés en plus grandes quantités en période touristique, ce qui indique que la population touristique participe elle aussi au tri de ces déchets. La composition de ce flux est peu impactée par la saison : les erreurs de tri ne semblent pas plus importantes en période touristique que le reste de l'année.



Vers une meilleure gestion des flux de déchèterie

La mise en place d'un système de récupération des objets réutilisables, réemployables ou réparables (RRR) amenés sur les déchèteries permettrait d'accéder à un gisement non négligeable de déchets réemployables. En effet, les déchets RRR représentent respectivement près de 20 % et 10 % des bennes d'encombrants et de bois ! Ceci pourrait passer par l'installation d'un **chalet du réemploi**, la mise en place d'une **signalétique** adaptée et/ou la **participation** active des agents de déchèteries pour proposer aux utilisateurs d'emmener directement ces objets vers la ressourcerie de La Miraille.

Par ailleurs, la moitié du contenu des deux bennes d'encombrants caractérisées, dont la destination finale est le centre d'enfouissement de Ventavon, correspond à des déchets faisant l'objet d'une filière de collecte spécifique en déchèterie et qui pourraient ainsi en être détournés.